

Les produits chimiques en salle de traite

Peu de précautions sont prises lors de leur manipulation. Pourtant les produits chimiques ne sont pas anodins...

Deux types de produits chimiques sont couramment utilisés en salle de traite : les produits acides (efficaces contre le tartre) et les produits alcalins (dégraisants).

Ils sont corrosifs, c'est-à-dire qu'ils peuvent détruire en profondeur les tissus vivants (peaux, yeux). De nombreux accidents se produisent avec ces produits (projections dans les yeux, intoxications par voie orale ou par inhalation lors d'un mélange acide-base..).

Beaucoup d'autres produits sont également utilisés tels que des produits vétérinaires, des produits pour la désin-

fection, pour la désinsectisation, la dératization... Encore de nombreuses molécules chimiques auxquelles vous êtes confrontés quotidiennement. Certaines peuvent entraîner des blessures physiques parfois graves et d'autres peuvent sournoisement s'accumuler dans votre organisme et altérer, à plus ou moins long terme, votre santé...

Attention également aux allergies qui peuvent se déclarer à tout moment avec tous produits chimiques (exemple de l'iode) !!!



Pompes à injection directe



Pompes



Pulvérisateur insecticide

Les dangers des produits chimiques

◆ L'étiquette du produit, une source d'information

Adresse de la société
PRODUIT A
DANGER




H 350 : Peut provoquer le cancer

H 319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H 311 : Nocif par contact cutané

P 202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P 262 : Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

P 313 : En cas d'exposition, consulter un médecin

P 280 : Porter des gants, des équipements de protection des yeux/du visage

Pictogramme de danger :

ils sont associés aux produits chimiques en fonction des dangers qu'ils représentent.

Mentions d'avertissement : elles donnent une indication sur le niveau de risque, «danger» pour le plus élevé ou «attention».

Mention de danger pour la santé (H 3..) : elles définissent la nature du danger et les voies de pénétration dans l'organisme.

Conseils de prudence (P) : ils indiquent comment manipuler, bien stocker ou intervenir en cas d'accident.

◆ Les fiches de données de sécurité

Elles peuvent être fournies avec le produit sur demande. Elles renseignent de façon précise sur les dangers toxicologiques, les premiers secours, les mesures en cas de dispersion accidentelle... Demandez-la à votre fournisseur et conservez-la avec votre document unique d'évaluation des risques !



◆ Que dit le pictogramme de danger pour la santé ?



Empoisonnement rapide à fortes doses, irritant, allergisant cutané ou somnolence.



Brûlures, voire rongement de la peau et/ou des yeux en cas de contact ou de projection.

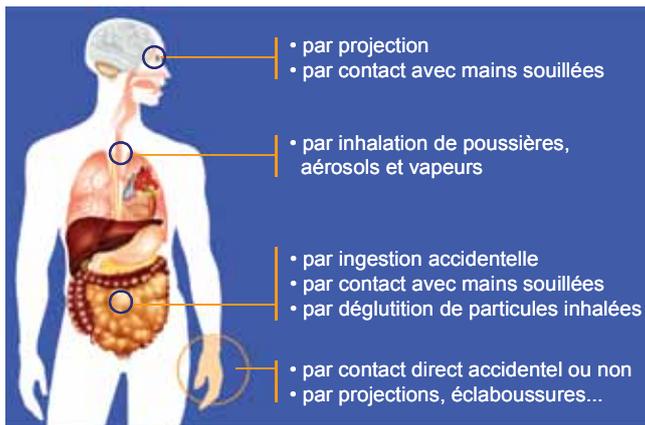


Empoisonnement rapide à faibles doses, voire mortel.



Cancérogène, anomalie génétique, toxique pour la reproduction, effets irréversibles ou allergisant respiratoire, même en une seule exposition.

Les circonstances et les différentes voies de pénétration des produits dans le corps humain



L'intoxication peut se produire de façon aiguë, c'est-à-dire provoquer des effets immédiats suite à une exposition chimique.

Elle peut également se produire de façon chronique : quelles que soient les voies de pénétration les produits sont ensuite transportés par le sang et stockés dans les organes cibles. Ils peuvent provoquer des pathologies en une seule exposition ou par accumulation à de multiples produits. Tous les organes peuvent être atteints suite à une accumulation de produits dans l'organisme !

Comment limiter les risques ?

Les produits chimiques sont utilisés comme insecticides, biocides, dans les pédiluves, en laiterie...

A efficacité égale, la première mesure de prévention consiste à supprimer le risque en supprimant les produits. Si cela n'est techniquement pas possible on essaye d'en choisir des moins dangereux.

Lorsqu'il n'existe pas de produits de substitution moins dangereux, on essaye de limiter l'exposition en évitant tout contact ou en se protégeant les voies d'exposition (mains, yeux, peau, voie respiratoire). Enfin on respecte les règles d'hygiène élémentaire :

- ⊙ pour tous produits, respectez les doses prescrites et les rythmes d'emploi
- ⊙ pour les produits insecticides, respectez le délai de réentrée s'il est précisé (parfois atmosphère chargée en polluant durant plusieurs traites !!!)
- ⊙ respectez les cibles (certains produits ne sont pas homologués pour le traitement des bâtiments ou des animaux...)
- ⊙ utilisez des protections individuelles lorsque celles-ci sont préconisées à l'usage,



Protection obligatoire de la vue



Protection obligatoire des voies respiratoires



Protection obligatoire des mains



Protection obligatoire du corps

- ⊙ utilisez du matériel en bon état et toujours le vérifier avant usage,
- ⊙ lavez-vous les mains après avoir utilisé des produits chimiques,
- ⊙ utilisez un rince œil en cas de projection accidentelle et/ou rincez à l'eau légèrement tiède pendant 10 minutes, puis consultez
- ⊙ Attention aux produits dans les pédiluves.

Le stockage, quelques règles à respecter

	+	-	-	+
	-	+	-	+/-
	-	-	+	+
	+	+/-	+	+

- + : peut être stocké à proximité
- : ne pas stocker à proximité
- +/- : évitez de stocker à proximité



Bidons à hauteur d'hommes, équipés de pompes manuelles.

Un problème de santé lié à l'utilisation de produits ?

Si, à la suite de l'utilisation de produits chimiques, vous ressentez des symptômes inhabituels, n'hésitez pas à le signaler au réseau de Phyt'attitude.

Plusieurs cas d'intoxications aiguës et chroniques ont été signalés et permettent ainsi de mieux apprécier le risque chimique de certains produits et agir directement auprès des fabricants.

Phyt'attitude

Signalez-nous vos symptômes

N° Vert 0 800 887 887

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE